



NOTE DE TRAVAIL

TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018

COMITÉ B

Point 6 : Questions relatives à la sécurité organisationnelle

6.1 : Plan stratégique

6.1.1 : Vision et aperçu de l'édition de 2020-2022 du Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP)

6.1.2 : Mise en place de la surveillance de la performance de sécurité ; objectifs, cibles et indicateurs présentés dans l'édition de 2020-2022 du GASP

PERFORMANCE DE LA RÉGION SAM DANS LE CADRE DE LA MÉTHODE DE SURVEILLANCE CONTINUE (CMA) DE L'USOAP ET DE LA PLANIFICATION RÉGIONALE EN VUE D'ATTEINDRE L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU GASP 2020-2022 RELATIF AU RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ

(Présenté par l'Argentine, appuyé par les États² de la SAM)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Ce document présente les performances de la région SAM dans le cadre de la méthode de surveillance continue (CMA) du Programme universel d'audits de supervision de la sécurité (USOAP) et la planification requise pour atteindre l'objectif stratégique (OS) du projet de Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP, 2020-2022) relatif à l'amélioration de la mise en œuvre effective (EI) d'ici 2028 et à la réalisation et au maintien d'une marge positive de supervision de la sécurité pour toutes les catégories à partir de 2022.

Suite à donner : La Conférence est invitée à :

- a) prendre note des informations présentées dans le présent document de travail ;
- b) examiner les initiatives de planification et de mesure décrites à la section 3 du présent document de travail et promouvoir des mécanismes similaires dans d'autres régions afin de permettre aux États de se conformer aux objectifs de sécurité nationaux et régionaux dérivés des objectifs du GASP.

¹ Version en espagnol fournie par l'Argentine

² Présenté par 11 États contractants [Argentine, Bolivie (État plurinational de), Brésil, Colombie, Équateur, Guyana, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du)].

1. INTRODUCTION

1.1 La transition de deux ans vers la méthode de surveillance continue (CMA) du Programme universel d’audits de supervision de la sécurité (USOAP) s’est déroulée de 2011 à 2012 et le programme complet a été lancé le 1^{er} janvier 2013, comme prévu et adopté par le Conseil de l’OACI lors de sa 197^e session en novembre 2012. Le plan de transition comprenait plusieurs activités liées à l’USOAP CMA, telles que : le lancement du Cadre en ligne (OLF), la préparation de textes d’orientation et de documentation d’appui, la formation des auditeurs et des experts, et la conduite d’activités CMA *in situ* dans les États. Au cours de la transition, l’OACI a modifié son approche afin de produire des constatations liées aux questions de protocole (QP) plutôt que des constatations et des recommandations (C&R). L’OACI a également modifié les formules de calcul de la mise en œuvre effective (EI) afin de rendre le pourcentage d’EI de façon plus précise.

1.2 En outre, l’OACI a introduit la première version du GASP en 1997 afin de guider et d’établir des priorités et des objectifs dans le cadre du programme de travail technique de l’Organisation. Ce plan est mis à jour régulièrement afin d’assurer sa pertinence dans le temps. Le projet d’édition 2020-2022 est en cours d’élaboration et comprend de nouveaux objectifs dans le domaine de la gestion de la sécurité ; ses propositions ont été prises en compte dans l’élaboration de l’axe de sécurité (SAMSP) du *Plan régional pour la durabilité du transport aérien dans la région SAM*.

1.3 Dans le domaine de l’axe de sécurité (SAMSP), les États de la région SAM ont défini les tâches correspondantes afin de répondre aux objectifs stratégiques de la région SAM, du Groupe régional de sécurité de l’aviation – Continent américain (RASG-PA) et du projet de Plan pour la sécurité de l’aviation dans le monde (GASP, 2020-2022).

2. PERFORMANCE DE LA RÉGION SAM DANS LE CADRE DE LA MÉTHODE DE SURVEILLANCE CONTINUE (CMA) DE L’USOAP

2.1 Les activités entreprises dans le cadre de la méthode de surveillance continue (CMA) de l’USOAP dans la région SAM ont été entamées en novembre 2011. Jusqu’au 31 juillet 2018, cinq audits des activités CMA, quatorze missions de validation coordonnées de l’OACI (ICVM), deux activités de validation intégrée (IVA) et cinq activités d’observation *ex situ* ont été réalisées. Le niveau moyen actuel de mise en œuvre effective (EI) pour la région SAM est de 78,62 %, alors que la moyenne générale d’amélioration au cours des sept (7) années d’analyse (novembre 2011 – juillet 2018) est de plus de 12,34 %, ce qui indique que la région SAM a amélioré son EI d’un pourcentage annuel moyen de 1,76 %.

2.2 La région SAM confirme l’engagement pris en matière d’amélioration continue, comme en atteste la croissance soutenue enregistrée au cours de la période 2011-2018 ainsi que son EI actuel dont le niveau est de 78,62 %.

3. PLANIFICATION RÉGIONALE DE LA RÉGION SAM EN VUE D’ATTEINDRE L’OBJECTIF STRATÉGIQUE DU GASP 2020-2022 RELATIF AU RENFORCEMENT DE LA SUPERVISION DE LA SÉCURITÉ

Mise en œuvre effective (EI) et marge de supervision de la sécurité (SOM)

3.1 Pour assurer la planification régionale pour l’Amérique du Sud en termes de sécurité, la région SAM a développé l’axe de sécurité (SAMSP) dans le cadre du *Plan régional pour la durabilité du*

transport aérien en Amérique du Sud. Le SAMSP établit les priorités, objectifs, indicateurs et cibles de sécurité régionaux basés sur les objectifs, indicateurs et cibles mondiaux du GASP pour guider les États de la région SAM à déterminer leurs priorités, objectifs, indicateurs et cibles nationaux.

3.2 Afin que les États de la région SAM puissent atteindre leurs objectifs nationaux de 95 % d'EI en 2028 conformément au SAMSP et au GASP, quatre groupes d'États ont été définis sur la base de leur EI actuel : Groupe 1 pour les États dont l'EI est inférieur à 65 % ; Groupe 2 pour les États dont l'EI se situe entre 65 et 74,99 % ; Groupe 3 pour les États dont l'EI se situe entre 75 % et 84,99 % ; et Groupe 4 pour les États dont l'EI se situe entre 85 % et 95 %. Les États dont l'EI est moins élevé devraient faire plus d'efforts que les États dont l'EI est plus élevé pour atteindre l'objectif de 95 % du SAMSP en 2028. En outre, le Bureau SAM gèrera des projets d'assistance technique pour soutenir les États dont l'EI est moins élevé, conformément aux objectifs fixés dans leurs plans nationaux de sécurité. Le tableau suivant présente les indicateurs, les objectifs et les cibles des États d'Amérique du Sud sur la base des objectifs de la région SAM et de sa projection annuelle.

États appliquant la mise en œuvre effective (EI) :	2020 Pourcentage de mise en œuvre du PNS Pourcentage d'amélioration de l'EI Amélioration de la marge de supervision de la sécurité (SOM)	2022 Pourcentage d'amélioration de l'EI SOM+	2024 Pourcentage d'amélioration de l'EI SOM+	2025 Pourcentage de mise en œuvre du PNS Pourcentage d'amélioration de l'EI SOM+	2 026 Pourcentage d'amélioration de l'EI SOM+	2028 Pourcentage d'amélioration de l'EI SOM+
inférieur à 65 % Groupe 1	PNS durable (100 %) 75 % et amélioration de la SOM	80 % et SOM+	85 % et SOM+	PNS effectif (100 %) 87,5 % et SOM+	90 % et SOM+	95-100 % et SOM+
entre 65 et 74,99 % Groupe 2	PNS durable (100 %) 80 % et amélioration de la SOM	85 % et SOM+	90 % et SOM+	PNS effectif (100 %) 92,5 % et SOM+	95 % et SOM+	95-100 % et SOM+
entre 75 et 84,99 % Groupe 3	PNS durable (100 %) 85 % et amélioration de la SOM	90 % et SOM+	95 % et SOM+	PNS effectif (100 %) 95 % et SOM+	95 % et SOM+	95-100 % et SOM+
entre 85 et 95 % Groupe 4	PNS durable (100 %) 95 % et amélioration de la SOM	95 % et SOM+	95 % et SOM+	PNS effectif (100 %) 95 % et SOM+	95 % et SOM+	95-100 % et SOM+

3.3 Considérant que la région SAM a amélioré son EI de 12,34 % au cours des sept (7) dernières années correspondant au cycle CMA de l'USOAP et que la moyenne annuelle d'amélioration est de 1,76 %, dans la planification des objectifs pour chaque État, une amélioration annuelle progressive de 2,5 % a été prise en compte dans le SAMSP. Cette proposition d'amélioration annuelle progressive repose sur le fait que plusieurs États recevront une assistance technique du Bureau SAM et du SRVSOP concernant l'achèvement de leurs plans d'action correctrice (CAP) et l'examen des questions de protocoles (PQ). De même, les États élaboreront dans leurs plans de sécurité des calendriers d'activités pour la mise en œuvre des CAP et pour l'examen des PQ. Une fois que les projets d'assistance technique

auront été lancés, les États de la SAM seront en mesure d'atteindre et de maintenir une marge positive de supervision de la sécurité (SOM+) à partir de 2022.

Évaluation de la sécurité

3.4 Afin d'évaluer les progrès des États par rapport à leurs cibles établies sur la base des objectifs nationaux et régionaux du SAMSP et du RASG-PA et des objectifs mondiaux du GASP, les mesures suivantes sont proposées :

- a) modifier la fréquence entre les audits USOAP CMA à cinq ans, compte tenu du fait qu'actuellement cette fréquence est d'approximativement 10 ans. L'objectif du GASP concernant le renforcement de la supervision de la sécurité est basé sur une période de 10 ans (2020-2030) ; ainsi, évaluer les progrès des États au moins une fois au milieu de la période (après cinq ans) permettrait de déterminer si les États ont progressé ou non par rapport aux objectifs fixés, et s'ils n'ont pas atteint les objectifs, de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les États en question atteignent les objectifs fixés. Sinon, si l'évaluation est effectuée à la fin de la période de 10 ans (2030), il n'y aura plus de temps pour mettre en œuvre les mesures correctrices nécessaires ; ou
- b) si le cycle d'environ dix ans est maintenu, permettre aux bureaux régionaux d'effectuer les évaluations nécessaires dans le cadre de vérifications régionales dont les résultats n'ont pas d'incidence sur l'EI obtenue dans le cadre des activités USOAP CMA ; ou
- c) définir d'autres méthodes d'évaluation.

4. CONCLUSION

4.1 Au cours de la dernière décennie, la région SAM a connu des progrès significatifs en termes d'amélioration de la sécurité, ce qui se traduit par un taux de mise en œuvre effective affichant une croissance positive annuelle moyenne de 1,76 % et une réduction d'environ 80 % du taux d'accidents liés au secteur du transport aérien commercial régulier, avec des aéronefs de plus de 5 700 kg depuis 2009.